

REGLEMENT

BMW ART MAKERS, l'art expérimental & visuel de tous les possibles. Troisième édition du programme de mécénat artistique de BMW Group France.

Après vingt belles années de soutien à la photographie et dix ans de Résidence BMW, BMW Group France a donné une nouvelle orientation à son accompagnement artistique début 2022, et réinventé son modèle. Toujours dédié à la création émergente, à l'expérimentation et à l'image, ce nouveau programme s'ouvre à toutes les formes d'arts visuels (art digital, photo, film, vidéo, image de synthèse, virtuelle, numérique) et offre une bourse à un duo artiste-curateur(trice), accompagnée d'un budget de recherche et de production.

Contexte.

Depuis sa création en 1916, BMW Group est un pionnier de la mobilité. L'entreprise s'engage à accélérer, avec passion, la transition vers une mobilité libre, durable et responsable. Sa mission est de créer les conditions pour donner du sens à ses actions et développer des solutions de mobilité dans tous les territoires en prenant soin de toutes les ressources. Cette raison d'être s'applique aussi à son mécénat.

En 2021, BMW Group a célébré 50 ans d'engagement culturel à travers le monde. Depuis 1971, BMW Group a soutenu des centaines de projets dans les domaines de l'art moderne et contemporain, le jazz et la musique classique, l'architecture et le design contribuant ainsi à la diffusion des arts.

En France, BMW Group est mécène de la photographie depuis 2003, pour offrir un lieu d'expression libre et favoriser l'émergence de talents. Initiée en 2011, la Résidence BMW s'est construite autour d'un véritable accompagnement, de la création à la production d'œuvres, jusqu'à leur diffusion dans les lieux d'exposition.

Le programme BMW ART MAKERS.

BMW Group France réinvente son soutien à la photographie pour faire place à un programme de soutien à la création émergente dans le domaine des arts visuels, le BMW ART MAKERS, tout en conservant la place dédiée à l'expérimentation, au cœur de son engagement depuis toujours.

Avec le programme BMW ART MAKERS, BMW Group France élargit son soutien au domaine des arts visuels, sous toutes ses formes et de toute nature : art digital, photo, film, vidéo, image de synthèse, dématérialisée, virtuelle, numérique en incluant sa présentation au public. Il récompense un duo artiste-curateur(trice) qui présente un projet commun de création artistique et sa mise en espace. Basé sur le projet d'un(e) artiste visuel(le), le ou la curateur(trice) associé(e) présentera la restitution sous forme d'exposition dans des événements majeurs de la photographie, tels Paris Photo¹.

Dans ce nouveau programme, les curateurs(trices), essentiel(le)s à la monstration des projets, seront primé(e)s et mis(es) en lumière aux côtés des artistes ainsi accompagné(e)s dans la production de leur projet.

En 2023, l'artiste Eva Nielsen et la curatrice Marianne Derrien ont été désignées lauréates de la deuxième édition du BMW ART MAKERS avec le projet *INSOLARE*.

1 expositions dans ces événements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

Édition 2023.

Ce programme de mentorat récompense un(e) artiste accompagné(e) d'un(e) curateur(trice), qu'il(elle) soit indépendant(e) ou rattaché(e) à une institution, et qui exercera les fonctions de directeur(trice) artistique (scénographe, architecte, urbaniste, designer, paysagiste... et dont la dénomination dans la suite du règlement sera « curateur(trice) ».

Le BMW ART MAKERS soutient des projets basés sur l'image mais pouvant explorer toutes ses dimensions et formes, leurs expérimentations, les choix et recherches de supports, les techniques de reproduction, leur insertion dans les médias et réseaux de diffusion.

- Le projet récompensé devra être proposé par un(e) artiste visuel(le) émergent(e) accompagné(e) d'un(e) curateur(trice) qui sera garant(e) de la réalisation du projet dans les conditions d'exigence artistique, de délai et de gérer et de respecter le budget décrits dans l'appel à candidatures. C'est la première fois qu'un programme de cette envergure permet à un curateur(trice) d'être soutenu(e) par une bourse d'accompagnement d'un projet dans les arts visuels.
- Si le projet le requiert, l'accompagnement d'experts de BMW Group ou de son réseau sur des sujets spécifiques tels que le développement durable, les technologies autour de l'image (AR, VR, IA...) et du son, il est envisageable d'organiser des workshops ou des rencontres à distance ou au siège à Munich.

1. La sélection de deux candidats formant un duo artiste/curateur(trice).

Le BMW ART MAKERS s'adresse à une équipe constituée d'un(e) artiste visuel(le) émergent(e) et d'un(e) curateur(trice) pour l'accompagner dans son projet. Ils devront postuler ensemble. **Le dossier de candidature commun doit être rédigé en français ou en anglais et soumis sur la plateforme dédiée.**

Attention le dossier doit être complet, les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Le dossier doit être composé :

- d'une biographie de chaque candidat ;
- d'une présentation de la démarche générale de l'artiste ;
- d'une note d'intention du projet artistique envisagé ;
- d'une intention de scénographie respectant les conditions du projet de monstration pour Paris Photo¹ et dans un autre lieu qui sera communiqué ultérieurement, respect des délais et du budget) attestant de la faisabilité du projet rédigé et de la manière dont les deux lauréats prévoient de travailler. Le calendrier et le budget prévisionnel (projet de répartition dans le respect du budget) devront faire partie de la note ;
- de deux séries de travaux aboutis réalisés par l'artiste ;
- de deux images de scénographie déjà réalisées par le curateur.

Le projet présenté pour le BMW ART MAKERS devra porter un regard alternatif sur les grandes problématiques du monde actuel et les grands défis sociétaux et/ou environnementaux et laisser la place au processus créatif, à la recherche et l'expérimentation, de la première pensée jusqu'à l'œuvre finale, par tous procédés : techniques, narratifs, documentaires, humoristiques, et sur tous types de supports, prévoyant la restitution de la proposition quel que soit le lieu de restitution physique et/ou digital.

Le projet doit être original et exclusif pour le BMW ART MAKERS et ne doit pas avoir été présenté, même partiellement au moment de la candidature et ne devra pas être exposé avant les expositions organisées dans le cadre du programme.

Il doit aussi comporter des croquis les plus précis possibles du projet de monstration envisagé, permettant au jury de comprendre le projet et d'un budget réaliste de restitution.

À noter : tout dossier ne présentant pas ces caractéristiques **ne sera pas retenu**.

b) Le(la) curateur(trice) s'engage à :

- accompagner l'artiste, la conception et la réalisation de son projet (recherche artistique, pertinence artistique, choix des supports et dispositifs, production des différents éléments d'exposition) ;
- assurer la direction artistique du projet ;
- établir le planning en liaison avec BMW Group France (recherches, réalisation, production, scénographie) ;
- gérer et assurer le suivi du budget et l'engagement des frais correspondants dans le cadre budgétaire exposé dans le règlement de l'appel à candidatures ;
- respecter le budget ;
- rédiger les textes de présentation du projet pour les expositions et un texte critique de mise en perspective du projet ainsi que les éléments de communication pour le dossier de presse ;
- réaliser la scénographie comprenant les éléments techniques suivants:
 - imaginer les supports techniques ;
 - choisir les matériaux adaptés, étudier la faisabilité ;
 - effectuer les plans 3D (logiciels AUTOCAD ou Sketchup) de la scénographie et sa mise en espace dans les lieux de monstration ;
 - Réaliser des plans côtés des supports des œuvres et du mobilier à construire et réaliser dans le cadre de ce projet ;
 - identifier et choisir les partenaires ou sous-traitants techniques nécessaires à la bonne réalisation du projet.
- Il devra fournir un projet de mise en espace qui soit réaliste par rapport au planning, au budget et moyens de production. La scénographie devra être validée par la direction artistique des lieux d'exposition.
- Être en relation avec le(la) chargé(e) de production, les responsables des expositions, en liaison avec les équipes de BMW Group France, pour chaque étape de leur installation : la scénographie (mise en scène), le transport, l'accrochage et décrochage des œuvres, leur stockage, la réalisation d'une application, vidéo, animation, l'impression sur d'autres supports, etc, et assurer leur supervision et en étant garant du budget et des délais.
- participer aux événements presse, interviews, vernissages, communication sur les réseaux sociaux, relayer les communications du BMW Group sur ses réseaux .

c) L'artiste doit proposer un projet réalisable en 5 mois.

- L'artiste peut travailler sur tous supports dans la limite du budget de production et des délais de réalisation (voir ci-dessous). La trace du travail doit pouvoir être matérialisée

et conservée dans une série de tirages, ou sous forme digitale, pour permettre à l'artiste d'exposer le travail réalisé et de le conserver ainsi que pour la collection de BMW ART MAKERS.

- L'artiste acceptera de céder les droits de reproduction, d'exploitation et d'utilisation de quelques visuels dans le cadre de la promotion du travail réalisé au cours du programme, et ce, de quelques façons que ce soit, par voie de publication sur tous supports et sur les réseaux sociaux.
- L'artiste conservera ses droits moraux sur l'ensemble de son travail réalisé et produit au cours du programme.
- Il devra garantir aux organisateurs que les œuvres présentées ne portent pas atteinte aux droits des tiers et qu'il a obtenu, le cas échéant, de ces derniers les autorisations nécessaires pour une éventuelle reproduction ou exposition.
- Il devra participer aux événements presse, interviews, vernissages, communication sur les réseaux sociaux.

L'artiste devra fournir un minimum de 8 visuels d'œuvres réalisées (visuel, vidéos, etc) en haute définition utilisables pour la promotion du BMW ART MAKERS, visuels libres de droit pour une durée de 10 ans à compter de la date de signature de la présente convention. Ces visuels seront crédités du nom de l'artiste auquel sera ajoutée le crédit « BMW ART MAKERS».

La communication sur les réseaux sociaux sur le travail destinée au BMW ART MAKERS doit se faire avec l'accord de BMW Group France et en coordination avec ses équipes jusqu'au dévoilement du projet.

Il devra produire des contenus pour les réseaux sociaux. Les lauréats devront tagguer les comptes des réseaux BMW Group, notamment sur Instagram le compte @bmwgroupculture_fr.

Le duo artiste/curateur/trice s'engagera à respecter les contraintes des lieux d'exposition et à se rendre disponible pour la présentation, auprès de différents publics, notamment la presse et la direction de BMW Group France, du projet et la promotion du programme.

2. Le pilotage du BMW ART MAKERS.

BMW Group France, en tant que mécène, finance, accompagne et promeut le travail réalisé, sa production et son exposition.

a) Les conditions financières, matérielles et techniques et la valorisation.

BMW Group France offre :

- une bourse d'un montant de 10 000 euros à l'artiste pour concevoir et fabriquer le projet.
- Une bourse d'un montant de 8000 euros pour le(la) curateur(trice) assumant les fonctions de commissaire d'exposition/directeur(trice) artistique pour accompagner le projet, assurer sa direction artistique, la gestion de projet, du budget et la scénographie.
- Un budget de 15 000 euros de recherche et de production est confié au (à la) curateur/trice pour les tests et expérimentations, les frais liés à la recherche et à la production des œuvres, y compris les frais matériels et techniques, le tirage,

encadrement des œuvres, ou / et tout autre moyen de monstration/ diffusion choisie (vidéos, virtuel, digital, etc), ceci hors du montage et démontage de l'exposition, et hors éclairage.

- L'accompagnement des membres du jury lors des deux points d'étape.
- La production d'une exposition personnelle intégrée au programme de Paris Photo et dans un second lieu,¹ financé par BMW Group France selon le budget alloué en fonction du projet.
- Un accompagnement en communication (relations presse, réseaux sociaux).

b) La production des œuvres.

Le programme aboutira à la production d'œuvres réalisées par l'artiste accompagné(e) d'un(e) curateur(trice).

Les œuvres produites seront réparties en deux lots.

- Un premier lot est exposé puis remis à l'artiste selon un planning déterminé par BMW Group France.
- Un second lot est remis à BMW Group France en contrepartie de son mécénat. Il est constitué d'une sélection d'œuvres choisies entre l'artiste et BMW. Cette sélection devra comporter l'ensemble des œuvres représentatives de l'expérimentation et du travail réalisé (y compris les images/objets photographiques utilisés pour la communication de l'exposition).
- Tous les frais de production de ces œuvres sont pris en charge dans le budget annoncé par le règlement et gérés par le(la) curateur(trice).

c) L'exposition des œuvres.

Une sélection des œuvres produites au cours du programme sera exposée dans deux événements photographiques partenaires : Paris Photo 2024¹, et dans un second lieu.

3. Mode de sélection des candidats.

Les candidats devront envoyer leur dossier au plus tard le 7 janvier 2024.

Les dossiers de candidatures seront sélectionnés par un jury constitué de personnalités du monde des arts et de la culture.

Seront notamment pris en considération les critères suivants :

- la qualité du travail déjà effectué par les candidats,
- l'intérêt du projet artistique proposé,
- sa faisabilité en 5 mois dans le respect des conditions de budget et de délai de production,
- l'adhésion des candidats aux valeurs exprimées par BMW Group France : recherche d'innovation technique et esthétique, responsabilité et durabilité,
- une scénographie pensée pour être durable et réutilisable.

Un courriel informera les duos d'artiste/curateur(trice) retenus dans cette présélection. Il leur sera demandé alors :

1 expositions dans ces événements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

- de se rendre disponible une demi-journée pour un entretien avec le jury, la semaine du 8 janvier 2024,
- d'envoyer au préalable ou d'apporter une dizaine de travaux significatifs et en lien avec le projet pour permettre au jury de mieux comprendre le travail et l'univers de l'artiste.

Le Jury sélectionnera alors, à l'issue de ces présentations, le duo artiste/curateur(trice) retenu pour le programme.

4. Calendrier.

- Ouverture des candidatures : 8 novembre 2023.
- Date limite d'envoi des dossiers : 7 janvier 2024 (23h59 CET).
- Oral des finalistes et délibération du jury date à confirmer la semaine du 8 janvier 2024.
- Annonce des lauréats : janvier 2024.

ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS.

La participation à l'appel à candidatures du BMW ART MAKERS implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.

Le projet soumis au jury doit être original et exclusif pour le BMW ART MAKERS et ne devra pas être exposé, partiellement ou en totalité.

Le lauréat reste propriétaire du travail réalisé et produit, il devra faire mention du soutien du BMW ART MAKERS lors de publications et expositions futures.

Le lauréat acceptera de céder les droits de reproduction, d'exploitation et d'utilisation de quelques visuels dans le cadre de la promotion du travail réalisé en résidence, et ce, de quelques façons que ce soit, par voie de publication et sur les réseaux sociaux.

Il devra garantir aux organisateurs que les œuvres présentées ne portent pas atteinte aux droits des tiers et qu'il a obtenu, le cas échéant, de ces derniers les autorisations nécessaires pour une éventuelle reproduction ou exposition.

Tel que précisé dans le règlement, après la présentation du travail du lauréat, une sélection d'œuvres signées, choisies entre l'artiste et BMW France, rejoindra la collection de l'entreprise.

Nom de l'artiste :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

E-Mail :

Site internet

Instagram :

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.

Fait à
Le

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Nom du / de la curateur(trice) :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse complète :
Téléphone :
E-Mail :
Site internet
Instagram :

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.

Fait à
Le

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Toute question sur les dossiers de candidature doit être adressée à l'adresse email suivante :
bmw-art-makers@bmw.fr.

Le dossier devra être rempli avant le 7 janvier 2024, 23h59 CET, date limite sur
<https://bmw-art-makers.platformecandidature.com/>.

Les dossiers incomplets et non signés ne seront pas examinés par le jury.